



Barème d'honoraires

Au 1er Juillet 2019

Prix Net Vendeur

Mandat Simple

Mandat Exclusif

1 € à 50 000 €

Forfait minimum de 4 000 € TTC

Forfait minimum de 6 000 € TTC

50 001 € à 100 000 €

De 6,5 % à 8,0 %

De 8,50 % à 12,00%

100 001 € à 150 000 €

De 6,0 % à 6,49 %

De 7,33 % à 8,47 %

150 001 € à 200 000 €

De 5,75 % à 5,99 %

De 6,76 % à 7,32%

200 001 € à 250 000 €

De 5,60 % à 5,75 %

De 6,40 % à 6,75 %

250 001 € à 300 000€

De 5,50% à 5,60 %

De 6,17 % à 6,39 %

300 001 € à 350 000 €

De 5..43 % à 5,50 %

De 6,0 % à 6,16 %

350 001 € et plus

5 %

6%

Nos honoraires s'entendent Toutes Taxes Comprises (taux actuel de la TVA : 20.00%). Aucune somme ne sera due avant la conclusion définitive de la transaction.

Nos honoraires sont toujours à la charge de l'acquéreur sauf mention contraire. Détail consultable auprès de nos conseillers.

LES HONORAIRES COMPRENNENT DANS LE CADRE DU MANDAT DE VENTE SIGNÉ :

- La prise du mandat,
- La vérification de tous les éléments nécessaires à la vente du bien,
- La publicité sur tous supports jugés utiles par l'agence,
- La recherche de tous les acquéreurs potentiels,
- La faisabilité du projet dans la mesure des investigations autorisées par la loi,
- La visite du bien par les acquéreurs potentiels,
- Les aides à la négociation et à l'ajustement du prix,
- L'assistance à l'avant contrat de vente,
- Les vérifications des obligations de l'acquéreur et la validité des financements,
- L'assistance à l'acte de vente authentique devant notaire.



Ask&Answer Immobilier
2 Rue Maryse Bastié 37300 JOUÉ LES TOURS
02.47.46.80.24